



ASSEMBLÉE  
NATIONALE

Jeanne CANTBERT

Député de la CHARENTE

Juillet, le 13 / 12 / 2018

Cher Marseeën,

le courrier que vous m'avez adressé m'ont bien parvenu -  
Vous vous présentez comme "participant au mouvement des  
gilets jaunes" mais, que je sache - participant n'a jamais été  
mouvement - la revendication que vous exprimez n'est pas  
partie du mouvement qui est indépendant des organisations  
politiques et syndicales - Or votre demande reprend en tous  
points la propagande développée par le parti de Marseeën  
ASSALIENAU, ancien candidat à la Présidence de la République !

Evidemment vous pouvez faire référence à ces thèses, la plupart  
délirantes, mais ce n'est pas le point de vue du Mouvement  
des Gilets Jaunes ! Ni le mien -

D'autant qu'il n'y a pas de bases pour agir car une telle  
précaution dans un débat politique n'a rien d'autre qu'un assellement.  
Le débat politique ne doit pas être travesti en débat pseudo  
juridique - par la voie de la saisie de la Haute Cour qui n'a  
pas là pour trancher des débats politiques.

Néanmoins je vous remercie de votre expression qui m'a  
permis de vous affirmer ces précisions -

Belle à vous -

Frédéric Lefebvre